

Conférence

**LE RÔLE DES ÉMOTIONS DANS LA DÉTERMINATION DES
DEMANDES D'ASILE :
Études empiriques et normatives**Résumé

Les commissaires de la Commission d'immigration et du statut des réfugiés sont chargés, entre autres, de rendre les décisions quant au statut de réfugié. Reposant sur le jugement professionnel de ces commissaires, celui-ci n'est accordé qu'aux demandeurs en mesure d'établir qu'ils sont à risque d'être persécutés en cas de retour dans leur pays d'origine. Les deux communications examinent, via des disciplines différentes, le rôle de l'émotion dans ce processus.

La communication de Madame Tomkinson s'intéresse au regard que posent ces agents sur les émotions témoignées par les demandeurs d'asile. En effet, lors des audiences avec les demandeurs d'asile, il apparaît que les agents tiennent compte non seulement de la façon dont les demandeurs manifestent leurs émotions, mais également qu'ils émettent un jugement sur l'authenticité de celles-ci.

La communication de Monsieur Grey examine le rôle des sentiments moraux dans la détermination des demandes d'asile. Monsieur Grey cherchera à établir, d'une part, si la théorie sentimentaliste d'Adam Smith permet d'expliquer la qualité apparemment arbitraire de ces décisions. D'autre part, Monsieur Grey explorera si cette théorie peut expliquer comment le droit des réfugiés pourrait suivre adéquatement les exigences de la morale, ou non.

Conférenciers

Sule Tomkinson, Professeure adjointe au Département de science politique de l'Université Laval et Membre du CRIEC

Les recherches de Sule Tomkinson sont centrées sur la gestion de l'immigration et l'administration de la justice en matière de droit de la personne dans le but de combler l'écart entre la théorie et la pratique. Son approche théorique découle de l'action publique, avec un accent particulier sur les acteurs, les pratiques et les institutions. Méthodologiquement, elle privilégie les approches qualitatives conjuguées à un intérêt spécifique pour la question des pratiques de recherche de terrain (processus de recherche, réflexivité, éthique, etc.). En comparant les acteurs et leurs modes d'interactions, elle analyse comment le cadre institutionnel (à la fois organisationnel et national) influence la mise en œuvre du droit au sein de tribunaux administratifs.

Colin Grey, Professeur régulier au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal et Membre du CRIEC

Colin Grey se spécialise en droit des migrations. Il a notamment travaillé comme conseiller juridique à la Commission de l'Immigration et du Statut des réfugiés. Ses publications incluent la monographie Justice and Authority in Immigration Law, publiée l'année dernière par Hart Publishing.

Il œuvre actuellement à un projet sur le constitutionnalisme dans le domaine de la gouvernance de l'immigration, tout en poursuivant des travaux sur la psychologie-morale de l'intégration. Il compte intégrer ces projets présents et futurs au CRIEC, notamment son prochain projet sur les institutions politiques et décisionnelles impliquées dans la gouvernance de l'immigration.

Mercredi 12 avril 2017, 12h30-14h00

Salle A-5020, Pavillon Hubert-Aquin, UQAM

Inscription obligatoire (sans frais) criec2@uqam.ca



Pour toute demande d'information, veuillez contacter le CRIEC à criec@uqam.ca.